

Unité départementale de l'Hérault

COMMISSION DE SUIVI DE SUITE

Sète Agglopôle Méditerranée
Unité d'incinération d'ordures Ménagères – Sète

3 mai 2024

UIOM DE SETE

Établissement « **priorité nationale** »

Inspecté au moins 1 fois/an

Bilan 2023

1 visite d'inspection

1 acte administratif

Visite d'inspection



Visite d'inspection le 4 octobre 2023

Thème de contrôle : surveillance de l'impact sur l'environnement

Exercice annoncé : Inspectrice spécialisée venant de Toulouse, présence du prestataire en charge de la surveillance

Nécessité d'actualiser le plan de surveillance :

- ajout de composés gazeux (HCl, HF, NH₃),
- ajustement des points de suivi au regard des bruits de fond présent,
- nécessité de faire un blanc en période d'arrêt de l'incinérateur.

**Suite administrative : arrêté préfectoral
complémentaire du 19 janvier 2024**

Actes administratifs proposés



Actes administratifs proposés

Arrêté préfectoral complémentaire

APC n°2024-01-DRCL-0002 du 19 janvier 2024

Ré-examen des conditions d'exploitation :

- Réduction des concentrations des rejets
- Augmentation de la valorisation de la chaleur produite
- Renforcement de la surveillance à la cheminée et dans l'environnement
- Création d'un bassin de rétention
- Mise en œuvre d'un silencieux sur la turbine de ventilation

Augmentation de capacité à 55 000 tonnes par an de déchets ménagers et d'activités économiques

- Consultation électronique du public et des membre de la CSS

Pour **rappel**

Rapports de l'inspection (volet ICPE)
<https://www.georisques.gouv.fr/>

Actes administratifs (RAA*)
<https://www.herault.gouv.fr/>

Merci de votre attention